INVENTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

La technologie magnéto-inertielle appliquée au suivi de patients atteints de maladies neuromusculaires.

## Le normand Sysnav propose un capteur qui mesure la perte de mobilité

VERNON
NORMANDIE

Avec l'Institut de myologie, filiale d'AFM-Téléthon, Sysnav a mis au point un capteur, porté au poignet ou à la jambe, destiné à évaluer la perte de mobilité qui accompagne souvent les maladies neurodégénératives. Ce capteur commercialisé auprès des laboratoires pharmaceutiques mesure la trajectoire exacte des membres du patient à l'aide de senseurs magnétiques (du champ magnétique terrestre) et inertiels (de mouvement) embarqués. L'expertise de Sysnav tient dans les algorithmes de traitement des données et la mise en œuvre des capteurs. « Le capteur enregistre les données en continu pour évaluer la puissance musculaire de la personne via sa mobilité. Ces données sont ensuite exploitées par les laboratoires dans le cadre d'études cliniques », explique David Vissière, le PDG et fondateur de Sysnav. Outre le médical, la start-up, installée à Vernon (Eure) et dotée d'une vingtaine d'ingénieurs, cible d'autres utilisations de sa technologie magnéto-inertielle issue de la défense. Avec son système autonome, qui ne s'appuie sur aucune infrastructure radio, elle entend compléter et suppléer le GPS et Galileo pour les applications de trajectographie et de géolocalisation, et pallier leurs défaillances dans les bâtiments, en forêt, dans les zones obstruées ou non couvertes par les réseaux satellitaires. « L'information de localisation est devenue stratégique dans de nombreux domaines, mais le GPS s'avère aujourd'hui trop vulnérable, trop imprécis, trop indisponible », analyse David Vissière. La pépite normande aux 15 brevets, qui a réalisé près de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016, cible plusieurs marchés à forte valeur ajoutée, comme le véhicule autonome et la géolocalisation continue et sécurisée de travailleurs isolés ou de transports sensibles. ■

CLAIRE GARNIER

D.R. ; SERGIO CAPASSO

Nouvelle Aquitaine

## CORDIER MINES CHERCHE DE L'OR

Après la fermeture en 2002 de la dernière mine d'or au Chalard (Haute-Vienne), l'État français a accordé un permis exclusif de recherche à Cordier Mines, implantée à Toulouse (Haute-Garonne). Durant cinq ans, cette filiale de l'australien Montezuma Mining est autorisée à chercher or, argent, antimoine et métaux connexes sur un périmètre de 261 km², soit neuf communes du sud de la Haute-Vienne et une de la Dordogne, en excluant les quatre concessions actives d'Areva. Six communes contestent déjà l'autorisation en raison des risques potentiels de pollution. Des riverains se sont regroupés au sein de l'association Stop Mines 87. Yves Hirbec, le président de Cordier Mines, se veut rassurant. « La phase d'exploration démarrera dans un an et demi, après une cartographie détaillée de la zone, des campagnes de géophysique et géochimie, la collecte et l'analyse d'échantillons. Nous n'allons pas faire des trous partout ! La probabilité de découvrir un gisement en cinq ans est faible, le délai est en général de huit à quinze ans. » ■ CORINNE MÉRIGAUD

usinenouvelle.com/regions

D'un montant de 14,7 millions d'euros, le projet doit être livré fin 2018.

Centre Val de Loire

## ORLÉANS AURA SON TÉLÉPHÉRIQUE

Après Brest, Orléans (Loiret) va se doter d'un téléphérique. Le grenoblois Poma a remporté le marché du matériel de transport, alors que le chantier sera conduit par GTM Normandie-Centre, filiale de Vinci, pour un montant de 14,7 millions d'euros hors taxes. Coup d'envoi des travaux cet automne, pour une mise en service fin 2018. Particularité de ce téléphérique qui enjambe 380 mètres de voies ferrées : GTM ne disposera que de trois week-ends en avril, mai et septembre 2018, lors de chantiers de rénovation de la voie ferrée Paris-Orléans, pour tendre les câbles. Deux cabines transporteront gratuitement les passagers entre la gare de Fleury-les-Aubrais et le futur quartier Interives, où 3 000 logements et 300 000 mètres carrés de bureaux sont programmés. Vinci et Poma ont gagné face à trois concurrents, dont BMF, qui fournit le matériel à Brest (Finistère). Plusieurs villes projettent de construire des téléphériques, plutôt que des passerelles, « plus chères et avec plus d'emprises au sol, ce qui devient très compliqué sur des faisceaux ferroviaires », explique Charles-Éric Lemaignen, le président (LR) de la communauté d'agglomération d'Orléans. ■ STÉPHANE FRACHET